

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 129 (1984)
Heft: 11

Artikel: L'air de Paris
Autor: Chouet, Jean-François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348635>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'air de Paris

par le major EMG Jean-François Chouet

Loi de programmation et budget 1985*

On pourrait aussi intituler cette chronique «Le nerf de la guerre, ou du rêve à la réalité».

Par sa «loi de programmation», le Gouvernement français indique les tendances du développement de son instrument de défense en même temps que les moyens qu'il entend lui affecter. On peut, à quelques détails près, comparer cette loi à nos «plans directeurs» qui recouvrent une période de même durée.

Sur cette loi sont plaqués chaque année les budgets de l'armée française, lesquels devraient, pour la période considérée, mettre à la disposition des armées les moyens financiers nécessaires à la réalisation des objectifs prévus par la loi de programmation.

Pour l'essentiel, la loi de programmation 1984-1988 porte réorganisation partielle des grandes unités, modernisation et acquisition de matériels, et création de la Force d'action rapide dont il a été abondamment fait mention dans nos colonnes.

Mais en France, comme dans bien d'autres pays, il y a, de la coupe aux lèvres, l'espace des moyens financiers effectivement disponibles. A cet égard,

* A toutes fins utiles, précisons que les données de cette chronique, comme celles des précédentes, sont accessibles à chacun, tirées qu'elles sont de la presse quotidienne ou hebdomadaire.

le projet de budget militaire inclus dans le projet de loi de finance pour 1985 mérite examen.

Quelques chiffres tout d'abord. Les dépenses prévues se chiffrent à 150 milliards (un peu plus de 40 milliards de francs suisses) et représentent 15% du budget de l'Etat. A l'heure où fut adoptée la loi de programmation, cette somme aurait permis de remplir le contrat pour 1985. Mais deux paramètres sont intervenus depuis une année, qui font que ces 150 milliards restent en deçà des besoins. C'est tout d'abord l'inflation, régulièrement supérieure aux prévisions et qui fait perdre au budget militaire 5 milliards au moins; c'est ensuite le taux du dollar, calculé en 1984 à 7,80 F et qui se situe, aujourd'hui, à plus de 9 F. Phénomène dont l'incidence sur la consommation de carburant ne doit plus être démontrée. Et restrictions nécessaires qui frappent aussi bien l'armée de terre que la marine et l'aviation. Les sorties en mer devront être réduites de 100 jours prévus à 95, les heures d'entraînement des pilotes de 20 à 15. Et quelque 9000 emplois devront être supprimés. En outre, il sera indispensable de reporter l'acquisition de matériels nouveaux, canons, missiles et chars.

Au sein de la tendance générale des pays occidentaux à comprimer leurs dépenses militaires (Etats-Unis mis à

part), la France, de par sa situation économique caractérisée par un déficit dépassant 3% de son produit intérieur brut, occupe une place à part. Mais la situation de la France est particulière aussi en raison de sa stratégie de dissuasion fondée, quoiqu'on en dise, davantage sur le nucléaire que sur le classique.

A étudier le projet de budget 1985, on s'aperçoit en effet que ce sont d'abord et avant tout les forces conventionnelles qui seront amenées à se «serrer la ceinture» et à surseoir à certains projets, à certaines modernisations que les experts s'accordent pourtant à reconnaître comme nécessaires, sinon indispensables. D'où l'interrogation, formulée par certains commentateurs ici: à terme, n'est-ce pas le service national, le principe de la conscription qui est remis en question?

Certains vont même jusqu'à se demander si, faute de moyens, on ne pourrait pas en arriver à la situation de 1974 «où des appelés, oisifs, avaient pu, par des manifestations dans la rue, désorganiser la machine militaire», une interrogation de Jacques Isnard dans *Le Monde*.

Reste à espérer que les milliards manquant au budget ne compromettent pas l'achèvement de la constitution de la Force d'action rapide dont l'aptitude à s'engager rapidement sur le théâtre de Centre-Europe devrait constituer un appoint substantiel au dispositif de l'OTAN, moins par l'ampleur des effectifs que par la promptitude de l'action.

Vente d'armes

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'en 1983, la France a vendu pour 32 milliards de francs (environ 9 milliards de francs suisses) d'armes dans le monde, se plaçant ainsi au troisième rang de ce type d'exportateurs, derrière l'Union soviétique et les Etats-Unis. Il est vrai que ces ventes sont en baisse (33,8 milliards en 1981, 41,6 milliards en 1982); les experts, toutefois, relèvent que ce phénomène n'est pas dû à une quelconque volonté politique mais bien plutôt à la capacité financière des acheteurs. Il est loin, le temps où le président Mitterrand, fraîchement élu, faisait désarmer les avions de combat avant d'en passer l'inspection. Il semble bien, pour l'instant encore, que les industries françaises d'armement fassent de gros efforts pour promouvoir leurs exportations. A cet égard, les états d'âme ont fait place à des réflexions plus pragmatiques ayant trait à l'emploi et au déficit du commerce extérieur. Et au fait que ce que ses clients ne trouveraient plus en France, ils l'achèteraient tout simplement ailleurs...

Le chef de l'instruction en Espagne

Accompagné du divisionnaire Planche, attaché de défense près les ambassades de Suisse à Paris, Madrid et Lisbonne, le chef de l'instruction a effectué, dans la première semaine d'octobre, une visite officielle auprès de l'armée espagnole.

J.-F. C.